

5.9 Revenus d'activité des non-salariés

Fin 2014, hors secteur agricole, 2,7 millions de personnes exercent une activité non salariée, à titre principal ou en complément d'une activité salariée. La moitié d'entre elles se concentre dans le commerce et l'artisanat commercial, la santé et la construction, alors que ces secteurs ne rassemblent qu'un tiers des salariés du privé. Les **auto ou micro-entrepreneurs actifs** (AE) représentent 28 % des non-salariés, mais autour de 60 % des **non-salariés** dans la publicité, le design, la photographie et la traduction, les arts, spectacles et activités récréatives, l'enseignement, et jusqu'à 65 % dans le commerce hors magasin (sur les marchés, à distance ou en vente directe).

En 2014, hors agriculture et hors auto-entrepreneurs, les non-salariés ont perçu en moyenne un revenu de 3 260 euros mensuels. Les activités de médecine sont les plus rémunératrices avec un revenu moyen de 8 310 euros mensuels, puis celles des professions juridiques et comptables (7 630 euros en moyenne), et de commerce pharmaceutique (7 480 euros en moyenne). À l'opposé, le revenu mensuel moyen est proche de 1 000 euros dans le commerce de détail hors magasin et de l'ordre de 1 300 à 1 400 euros dans la coiffure et autres services personnels, les activités artistiques et récréatives ou chez les taxis. Les auto-entrepreneurs économiquement actifs ont perçu 410 euros par mois en moyenne au titre de leur activité non salariée. Près d'un sur trois occupe par ailleurs un emploi salarié dont il tire ses principales ressources, contre un sur vingt parmi les indépendants « classiques ».

Les femmes restent minoritaires parmi les non-salariés (35 %). Hors auto-entrepreneuses, elles ont perçu en moyenne 2 730 euros mensuels en 2014, soit un quart de moins que les hommes (3 530 euros). Elles exercent pourtant en plus grande proportion dans les secteurs les plus rémunérateurs (médecine, professions juridiques, architectes ou autres professions libérales) mais y gagnent nettement moins que les hommes (-36 % parmi les médecins et dentistes, -45 % dans les activités juridiques et comptables), en partie parce

qu'elles exercent leur activité depuis moins longtemps et pour un nombre d'heures moins élevé dans l'année.

Les disparités de **revenu d'activité** sont bien plus importantes parmi les non-salariés que chez les salariés. Hors auto-entrepreneurs, un non-salarié sur dix déclare un revenu nul, parce qu'il n'a pas dégagé de bénéfice ou ne s'est pas versé de rémunération, 10 % ont gagné moins de 480 euros par mois, la moitié moins de 2 230 euros et 10 % plus de 7 880 euros. Le **rapport interdécile** en revenu d'activité annualisé est supérieur à 16, contre 4 pour les salariés du privé.

Entre 2006 et 2014, le revenu d'activité moyen des indépendants « classiques » a connu d'importantes fluctuations : après une forte baisse en 2008, il augmente sensiblement entre 2009 et 2011 (+ 5,7 % sur 2 ans, en euros constants), dans un contexte de croissance économique, puis décroît de 1,5 % en 2012, année de fort ralentissement de l'activité. De 2006 à 2012, le revenu moyen dans l'ensemble des secteurs progresse de 1,3 % en euros constants, malgré une chute de 10,3 % dans la construction. L'auto-entrepreneuriat, qui attire à partir de 2009 une part croissante de non-salariés ayant de faibles revenus, contribue à la hausse du revenu moyen hors auto-entrepreneurs. De plus, de nouvelles activités peu rémunérées se développent sous ce statut, générant un net recul du revenu moyen de l'ensemble des non-salariés (-15,4 % entre 2008 et 2012).

À partir de 2013, avec l'élargissement de l'assiette des cotisations sociales pour les gérants de sociétés, le revenu d'activité déclaré par les non-salariés intègre une partie des dividendes perçus, ainsi que la déduction fiscale forfaitaire de 10 % pour frais professionnels. Selon cette nouvelle définition, le revenu moyen des non-salariés « classiques » augmente de 1,6 % en 2014, dans un contexte d'amélioration de la conjoncture, après un repli de 4,0 % en 2013. Notamment, les montants de dividendes perçus par les gérants de sociétés s'accroissent après avoir fortement diminué en 2013. ■

Définitions

Auto-entrepreneur, non-salarié, revenu d'activité, rapport interdécile : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Revenus d'activité des non-salariés en 2014 », *Insee Première* n° 1627, décembre 2016.
- *Emploi et revenus des indépendants*, coll. « Insee Références », édition 2015.

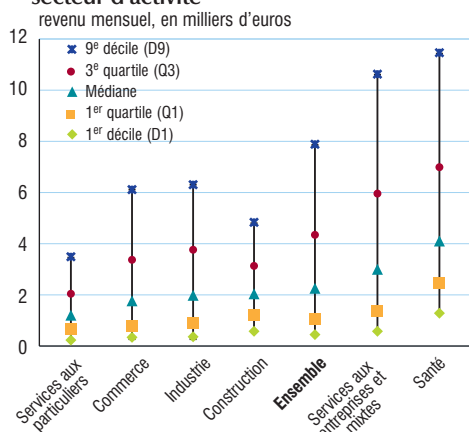
Revenus d'activité des non-salariés 5.9

1. Effectifs et revenus d'activité des non-salariés par secteur en 2014

	Effectifs au 31 décembre (y c. AE ²)			Revenu mensuel (hors AE ²)			Revenu mensuel moyen des AE ³ (en euros)
	Ensemble (en milliers)	Femmes (en %)	Auto-entrepreneurs (en %)	Revenu moyen (en euros)	Proportion de revenus nuls (en %)		
					Femmes	Hommes	
Industrie (hors artisanat commercial)	119	31,3	40,7	2 670	1 570	2 910	280
Construction	356	3,6	29,4	2 420	1 810	2 450	500
Commerce et artisanat commercial	492	32,7	26,9	2 490	2 190	2 630	280
Commerce et réparation d'automobiles	61	6,9	24,5	2 220	1 890	2 250	380
Commerce de gros	71	23,2	21,6	2 970	2 040	3 200	460
Commerce pharmaceutique	26	55,0	0,1	7 480	6 720	8 410	n.s.
Métiers de bouche	50	21,1	3,7	2 270	1 570	2 450	360
Commerce de détail en magasin	165	44,8	13,5	1 950	1 530	2 290	350
Commerce de détail hors magasin	120	35,0	65,0	1 040	850	1 120	200
Transports	61	11,2	9,7	1 890	1 750	1 900	380
dont taxis (y compris VTC)	33	9,8	6,6	1 380	1 690	1 340	400
Services aux entreprises et mixtes	553	33,3	36,0	4 340	3 430	4 720	500
Information et communication	72	15,4	49,3	3 120	2 320	3 240	420
Activités financières et d'assurance	31	20,3	10,6	5 990	3 920	6 450	530
Activités immobilières	40	33,9	17,8	2 340	1 730	2 600	560
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	326	36,7	33,3	4 900	3 890	5 420	550
dont : activités juridiques et comptables	81	46,7	1,6	7 630	5 280	9 660	870
conseil de gestion	90	35,5	46,7	3 200	2 490	3 500	630
architecture, ingénierie	65	20,1	25,2	3 440	2 310	3 670	640
Services administratifs et de soutien aux entreprises	85	39,9	52,9	2 780	2 110	3 050	420
Services aux particuliers (hors santé)	536	48,8	39,4	1 530	1 270	1 750	390
Hébergement et restauration	172	36,3	12,3	1 680	1 350	1 850	400
Arts, spectacles et activités récréatives	61	35,8	58,6	1 370	1 070	1 500	300
Enseignement	113	44,3	57,7	1 540	1 340	1 640	480
Services personnels	189	67,0	46,9	1 350	1 200	1 680	350
dont coiffure et soins de beauté	100	86,9	34,2	1 330	1 250	1 680	380
Santé humaine et action sociale	425	58,0	8,6	5 510	3 950	7 480	440
dont : médecins et dentistes	165	37,5	0,1	8 310	6 110	9 610	n.s.
professions paramédicales	200	70,8	1,6	3 570	3 270	4 290	710
Ensemble¹	2 680	35,2	27,6	3 260	2 730	3 530	410

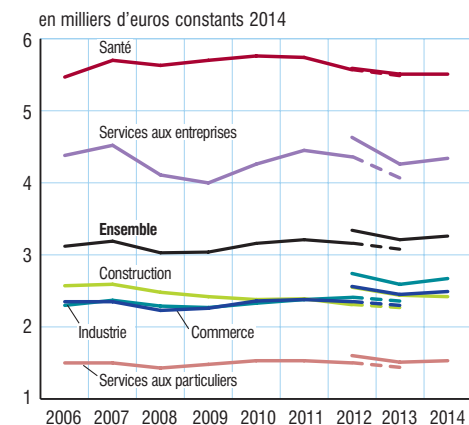
1. Y compris secteurs indéterminés. 2. AE : auto-entrepreneurs ou micro-entrepreneurs à partir du 19 décembre 2014.
 3. Le calcul du revenu d'activité des AE a été amélioré en 2014 ; il inclut dorénavant des abattements pour frais professionnels différenciés selon le type d'activité.
 Champ : France (hors Mayotte), personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2014, hors agriculture.
 Note : les taxes d'office sont pris en compte dans les effectifs mais pas dans les revenus.
 Source : Insee, base Non-salariés 2014.

2. Dispersion des revenus non-salariaux en 2014 (hors auto-entrepreneurs), selon le secteur d'activité



Champ : France (hors Mayotte), personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2014, hors agriculture, hors auto-entrepreneurs, hors revenus nuls et hors taxes d'office.
 Lecture : dans la construction, un non-salarié sur dix perçoit un revenu d'activité inférieur à 640 euros par mois (D1), la moitié gagne moins de 2 030 euros (médiane) et un sur dix plus de 4 840 euros (D9).
 Source : Insee, base Non-salariés 2014.

3. Revenu mensuel moyen de 2006 à 2014 (hors auto-entrepreneurs)



Champ : France (hors Mayotte), personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture, hors auto-entrepreneurs et hors taxes d'office. Lecture : en 2012, dans l'industrie, le revenu moyen d'activité déclaré par les non-salariés s'élevait à 2 410 euros en moyenne par mois (trait pointillé). Selon les nouveaux concepts en vigueur depuis 2013 (revenus y compris dividendes et après réintégration de l'abattement fiscal de 10 % pour les gérants de sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés), le revenu en 2012 aurait été de 2 740 euros (trait plein).
 Source : Insee, bases Non-salariés.